

La Lettre de Contrières

La plupart des informations de cette page sont publiées sur le site de Contrières (www.contries.fr). Mais voilà ! tout le monde n'est pas connecté ! Aussi nous nous devons de passer par la formule "papier" pour une meilleure information de tous.

Bloc-Notes

Jardinage/bricolage des particuliers : tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses ...etc. ne doivent pas être utilisées en dehors de ces horaires :

- jours ouvrables : de 8h30-12h30 et de 14h30-19h30
- samedi : de 9h00-12h00 et de 15h00-19h00
- dimanche : de 10h00-12h00

Ouverture de la mairie :

Le mardi de 14h30 à 17h30

Le vendredi de 9h00 à 12h00

02.33.76.61.56

mairie.de.contries@wanadoo.fr

www.contries.fr

Les feux sont interdits pour les déchets verts. La circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 rappelle ce principe d'interdiction. La règle générale est **l'interdiction du brulage** en ville, en secteur péri-urbain et rural toute l'année. Les quelques dérogations possibles, très encadrées, s'appliquent au secteur forestier et agricole



Les containers d'apport volontaire des déchets (bourg de Contrières). La photo qui illustre ces quelques lignes pourrait se passer de commentaires, tant elle est évocatrice de ces gestes d'incivilité qui nuisent à la bonne gestion de notre petite communauté.

Ce comportement est tout à fait inacceptable, alors que nous disposons d'une déchetterie facilement accessible à quelques encablures de Contrières (Hyenville-Contrières : 5kms...). Que chacun ait conscience qu'une telle attitude a des coûts pour la communauté. Jean-Denis a passé une bonne partie de son temps à nettoyer tout cet espace, au lieu d'effectuer les travaux pour lesquels il est rémunéré.

Déchetterie de Hyenville :

Rappel des horaires d'hiver (22 septembre-23 mars)

- 14h00-17h00 (lundi, mercredi, jeudi, vendredi)
- 10h00-12h00 et 14h00-17h00 (samedi)

Des subventions pour l'assainissement individuel

Comme nous l'avons détaillé dans la rubrique « assainissement collectif et individuel » en page 2 de cette lettre, nous vous rappelons que des subventions peuvent être sollicitées auprès de la communauté de commune de Montmartin-sur-mer

pour **la mise aux normes des installations d'assainissement individuel**. Subvention représentant 60% du montant total des travaux. Ainsi, à titre d'exemple, pour un devis de 4210€, la communauté de communes, dès réception

des travaux, versera au particulier une somme de 2526€ et le reste à charge sera de 1684€. Pour un devis de 895€, la subvention sera de 537€ et le reste à charge de 358€.

Communauté de communes de
Montmartin-sur-mer
17, rue Franquet
50590 Montmartin-sur-mer
Tel. 02.33.76.53.00
www.cc-montmartin.com

La Lettre de Contrières

Les associations.....

9 associations sur notre commune ! Beau dynamisme !

Vous êtes, pour la plupart, déjà très actifs au sein de ces associations. Mais pensons aux nouveaux arrivants qui ne les connaissent pas encore.

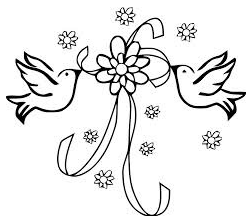
Quelles sont-elles et qui les préside ?

- ° **Le Comité de Jumelage Contrières-Bergbieten** (Pascal Lecaudey)
- ° **Jumelage-Coopération Contrières-Zingan-Bergbieten** (Jacques Lefèvre)
- ° **Vive la Cour** (association des Parents d'élèves Contrières-Trelly) (Mathieu Milet).
- ° **Entente Sportive Trelly-Quettreville-Contrières** (Denis Calipel)
- ° **La Gazette de Contrières** (Vincent Dolley)
- ° **La Société de Chasse** (Philippe Puddu).
- ° **Le Comité des Fêtes** (Pierrette Goueslard)
- ° **Le Rendez-Vous de l'Amitié** (Yvon Lamotte)
- ° **L'Amicale des anciens combattants** (Daniel Calipel)



Présidents et membres de ces associations : n'hésitez pas à nous faire part de vos activités, projets, réunions diverses, afin que nous puissions coordonner au mieux les actions de tous.

Etat-Civil : des mariages... des naissances....

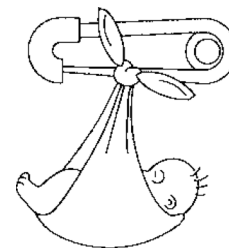


Mariages :

Adrien Horel et Julie Suzanne, le 10 mai 2014
Antony Daquo et Sabrina Lebreton, le 17 mai 2014
Jean-Michel Deschamps et Marie Massouillier, le 12 juillet 2014

Naissances :

Hugo Legallais, né le 3 janvier 2014
Dawson Tricot-Bodin, né le 3 juillet 2014
Térésa Mabire, née le 7 juillet 2014
Cloé Guillemette, née le 9 août 2014
Romain Douville, né le 15 septembre 2014



Décès :

Colette Candy, décédée le 19 septembre 2014 en sa 78ème année, à St Martin des Champs.